TÉLÉTHON 2026

BALADE EN VOITURE ANCIENNE

Le samedi 5 décembre 2026, c'est la journée du Téléthon. L'association "Téléthon St Florent/Varades", organise, parmi ses manifestations, deux balades en voitures anciennes.

Le matin, sortie en Loire Atlantique et l'après midi, sortie en Maine et Loire, d'environ 50 kms chacune.

Pour la balade de l'après midi, **des baptêmes en voiture ancienne seront proposés au public, les personnes intéressées s'inscriront auprès des organisateurs moyennant 5€ reversé au Téléthon** (Avec l'accord du conducteur d'emmener des passagers à son bord).

Pour chaque véhicule :

1. Une attestation de circulation (ci-jointe) sera obligatoire (A remplir sur place ou par mail ou sms).
2. Une inscription par mail, tel ou sms est fortement conseillée (gestion des repas et maximum 50 véhicules admis)

Une participation de 25€ par véhicule sera demandée pour le soutien au Téléthon.

Le repas du midi est offert par l'association (1 repas par véhicule - Repas supplémentaire = 10€).

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Accueil à 9h30, salle de La Bergerie à St Florent le Vieil. Un café sera offert à tous les participants.

10h, départ pour la balade en Loire Atlantique

Sur le parcours :

1er arrêt sur le parking de l'Intermarché à St Florent, partenaire du Téléthon (1/4 d'heure)

2ème arrêt à Varades, au milieu du parcours, sur le parking de SuperU, partenaire du Téléthon (1/4 d'heure).

3ème arrêt détente pose café/brioche est prévu à La Charbonnière (1/4 d'heure) à Ancenis puis

Retour prévu vers 12h sur le lieu du Téléthon. 12h30 repas

Les véhicules seront exposés jusqu'à 15h, sur le parking de la salle de La Bergerie, à St Florent le Vieil.

A 14h30, inscription des passagers (5€/personne) auprès des organisateurs pour la balade de l'après-midi.

A 15h, départ de la balade de l'après midi en Maine et Loire

17h, retour vers St Florent le Vieil.

REGLEMENT POUR CHAQUE CONDUCTEUR :

1. Le véhicule de chaque propriétaire sera évidement en règle (assurance et contrôle technique à jour).
2. Le véhicule devra être assuré pour les personnes transportées lors de la balade de l'après-midi (si accord du conducteur).

Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité concernant les accidents de la route pendant les deux parcours et les vols ou les dégradations des véhicules sur le lieu d'expo. Merci de votre compréhension.

Renseignements au : 06 99 73 36 56